



Prairies sous le Geissberg à Biederthal (Identifiant national : 420030297)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1685384)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : N. FORESTIER, C. RUST et B. HURAUULT, CLIMAX, - 420030297, Prairies sous le Geissberg à Biederthal.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030297.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace
Rédacteur(s) : N. FORESTIER, C. RUST et B. HURAUULT, CLIMAX
Centroïde calculé : 985230°-2287273°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2014
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [420007130](#) - Jura Alsacien (Id reg. : 2685046)

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Biederthal (INSEE : 68035)

1.2 Superficie

2,61 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 385

Maximale (mètre): 425

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [420007130](#) - Jura Alsacien (Type 2) (Id reg. : 2685046)

1.5 Commentaire général

Le pied du Geissberg, correspondant au pli du Landskron, accueille deux espèces patrimoniales: les zones ouvertes en situation périurbaine constituent un site de reproduction pour l'Alyte accoucheur et les combles de l'église de Biederthal abritent une colonie de reproduction du Petit Rhinolophe.

Le secteur est constitué d'habitats herbacés intriqués entre l'urbain et le versant nord du massif boisé du Geissberg, avec une petite mosaïque d'habitats permettant l'accomplissement du cycle biologique de l'Alyte accoucheur : broussailles, jardins, prés, pâtures, ourlets herbacés et surtout la lisière forestière, où se situent également d'anciens sites d'extraction miniers. Potentiellement, le ruisseau qui borde la frange ouest du site (la Birsig) peut également constituer un axe de déplacement pour les amphibiens.

Le Crapaud accoucheur est réparti sur l'ensemble du territoire français, mais devient rare dans le nord-est et se trouve très localisé en Alsace : il n'est présent que dans quelques stations au sud du département du Haut Rhin. L'espèce, dans sa limite orientale de répartition, s'observe entre 200 m (Bande rhénane) et 625 m d'altitude (Sundgau). On la retrouve dans des habitats pionniers et post-pionniers, à substrat minéral affleurant et thermophiles, préférentiellement sur la bande rhénane et dans les gravières (habitat de substitution des rivières à fond mobile). L'Alyte se réfugie sous des galets, des racines, dans des cavités et des interstices, ou encore dans des terriers creusés dans le substrat. Ses effectifs ne sont jamais importants. Cet anouère a la spécificité de s'accoupler en milieu terrestre. Les mâles, qui portent les œufs, peuvent s'accoupler plusieurs fois dans la saison. La période de reproduction de l'Alyte est plus étendue que celles des amphibiens à reproduction aquatique. La dégradation et la disparition des habitats favorables (peu courants en Alsace), ainsi que l'isolement génétique des populations constituent les principales menaces pesant sur cette espèce rare dans la région. Sur ce site plus précisément, les menaces les plus probables sont sans doute liées aux extensions urbaines.

La colonie de Petits Rhinolophes est suivie par le GEPMA. L'espèce, chasse essentiellement en lisière forestière. Les aménagements et réfections des bâtiments, la surfréquentation humaine font partie des menaces qui pèsent sur cette espèce. L'intensification des pratiques agricoles, l'assèchement des zones humides, les plantations forestières monospécifiques, entraînent une disparition des territoires de chasse. L'utilisation de pesticides en agriculture et pour les charpentes dans les combles peuvent entraîner la mort des individus (par lèchement) et diminuent la biomasse disponible en insectes. De plus les illuminations des édifices publics (église) perturbent la sortie des colonies de mise bas.

Les zones de chasse des chiroptères, bien plus étendues que la ZNIEFF 1, sont intégrées à une ZNIEFF 2 du Jura alsacien qui englobe le massif du Geissberg. En effet, les captures réalisées par le GEPMA entre 2000 et 2008 ont également mis en

évidence que le massif du Geissberg constitue une zone de chasse importante pour d'autres chiroptères patrimoniaux: le Grand murin, le Murin de natterer et l'Oreillard roux.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

ZSC

Plan National d'Action Chiroptères - déclinaison régionale

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs
- Urbanisation discontinue, agglomération

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Amphibiens- Mammifères		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF, définie essentiellement pour deux espèces déterminantes de cotation maximale, intègre l'église et le cimetière de Biederthal, site de reproduction du Petit Rhinolophe et les milieux ouverts et semi-ouverts au contact de l'urbain au nord, où se reproduit l'Alyte accoucheur. La superficie du site, centrée sur l'observation de l'Alyte et de ses sites de reproduction, permet l'accomplissement de ses besoins vitaux et a été définie sur la base des recommandations de l'association BUFO dans sa proposition de liste d'espèces déterminantes pour les ZNIEFF (ODONAT, 2009) et qui reprend les distances moyennes de dispersion (ACEMAV 2003, Nöllert & Nöllert 2003), soit 100m autour du site de reproduction pour le Crapaud accoucheur. Les habitats qui ont été intégrés à ce rayon sont la frange de boisement avec de petites anciennes carrières, les jardins privatifs et les prés avec des mares ainsi qu'un petit tronçon de la Birsig. Le site est en cohérence avec le périmètre de la ZSC.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Mammifères	- Amphibiens	
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Oiseaux			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>		Bibliographie : Cabinet Waechter A. 2010 Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien	30	2010

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	85.3 <i>Jardins</i>			40	2012
	86.2 <i>Villages</i>		Informateur : CLIMAX	30	2012

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> , <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace				2008 - 2009
	444430	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton alpestre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace				2009
Mammifères	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Office des Données Naturalistes d'Alsace				2000 - 2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444430	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Cabinet Waechter A.	2010	Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien
Informateur	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace		
	CLIMAX		
	Office des Données Naturalistes d'Alsace		